

Gérer la paie

6 jours (42h)

Ajouté le 02/08/2022 - Modifié le 14/02/2024

2400€ NET

Traiter efficacement la paie

Objectifs

- Connaître les éléments relatifs à la préparation, l'établissement et l'enregistrement comptable de la paie du personnel
- Gérer les absences Sécurité Sociale
- Calculer et contrôler les cotisations sociales
- Appliquer la régularisation progressive des tranches
- Garantir la conformité de ses bulletins de paie
- Répondre aux questions des salariés sur les détails du bulletin de paie

Compétences visées

- Connaître les éléments relatifs à l'établissement et au contrôle de la paie
- Préparer la paie et les déclarations sociales et fiscales

Public

Personnel du service paie, du service comptable, assistant(e) du personnel ou collaborateur du dirigeant

Prérequis : Avoir des connaissances de base en paie et sur tableur.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Traitement des variables et constitution du salaire brut

- Réglementation générale et comparatif Légal/Conventionnel
- Vérifier régulièrement l'évolution de la réglementation sociale

Gérer la paie

- L'embauche du Salarié (les démarches et obligations)
- Les mentions obligatoires et interdites Les rubriques du bulletin de paie clarifié La durée du travail (légale, maximale)
- Les avantages en nature, (détermination et calculs)
- Calcul des primes et indemnités soumises
- Calcul des absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail)

Etablissement des cotisations sociales

- Calcul du plafond de la sécurité sociale Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles »
- Analyse des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative
- Analyse des cotisations Prévoyances complémentaires : Prévoyance lourde, Frais de santé, ... Calcul du net imposable
- Calcul des tranches de rémunérations : méthode de la régularisation progressive mensuelle
- La proratisation du plafond de la Sécurité Sociale (Entrée/Sortie en cours de mois, Absences)
- La régularisation progressive des Tranches A, B, 1 et 2
- Le Forfait Social : comment appliquer les différents taux ?

Traitement des éléments constitutif du salaire net

- Calcul du prélèvement à la source
- Définition des frais professionnels, des titres-restaurants
- Calcul de la saisie sur salaire
- Définition des primes et indemnités non soumises
- Distinction acompte et avance

La suspension du contrat : les arrêts maladie, maternité, paternité et Accident du Travail

- Calculer les absences en cas d'arrêt de Travail
- Le Calcul et la Gestion des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS) Brutes et Nettes
- Les IJSS et le Prélèvement à la source
- Le Versement du complément employeur
- La Subrogation et le maintien des salaires Brut ou Net

La rupture du Contrat

- Les différents cas de rupture (Démission, fin de CDD, départ et mise à la retraite, licenciement, rupture conventionnelle)
- Incidences et calculs sur le dernier bulletin de paie (le Solde de tout Compte)
- Le régime fiscal et social des indemnités de rupture (limites d'exonération)

Contrôle du bulletin

- Pointage des bases et taux
- Réintégration des excédents fiscaux et sociaux

Gérer la paie

Dates & lieux

-  15, 25, 26 mars et 15, 28, 29 mai 2024
-  Le Mans
-  18, 19 et 20 mars et 22, 24 et 27 mai 2024
-  Angers
-  16, 17, 23, 24 mai, 06 et 07 juin 2024
-  La Roche sur Yon
-  03, 04 et 07 octobre et 15, 21 et 22 novembre 2024
-  Le Mans
-  16, 17 et 18 octobre et 18, 19 et 20 novembre 2024
-  Angers
-  04, 05, 12, 13, 18 et 19 novembre 2024
-  Nantes / St-Herblain

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur

Gérer la paie

expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.